

VOTE OBLIGATOIRE...

La *Société du Grütli*, de Lucerne, va proposer de rendre obligatoire la fréquentation des urnes. A la formule quelque peu ammoniacée: défense de s'arrêter là, ces bons grutliens veulent en substituer une nouvelle qui ne manquera pas de saveur, s'il est permis de s'exprimer de la sorte: obligation de s'arrêter là sous peine d'amende. Le prix de un franc pour la première infraction leur a paru suffisant. En cas de récidive on pourra doubler, tripler l'amende et, qui sait, punir même de la prison les récalcitrants qui ne voudront pas participer à cet accès de courante nationale qu'est une élection ou une votation.

Autrefois, dans le langage civique, on désignait sous le nom de *droits* la participation à la vie politique sous ses différentes espèces; aujourd'hui, les citoyens, peu reconnaissants, se font tirer l'oreille et quelquefois tournent le dos aux urnes d'une façon fort irrévérencieuse. De là l'idée d'obligation. Or, comme des droits obligatoires ne sont plus des droits, car le premier de tous est celui d'user ou de ne pas user d'une chose, force nous est d'appeler *devoir* ce qui s'appelait *droit* dans le passé. C'est maintenant la servitude politique, les citoyens amenés par la contrainte jusqu'au bord de l'urne.

M. Favon l'avait bien compris - il comprend tout - lorsqu'il fut piqué de la tarentule de l'obligation il y a quelques années. En y réfléchissant, il arriva à la conclusion que ce serait faire du tort au suffrage universel que de le rendre obligatoire et que le remède proposé était plutôt empirique. Aussi changea-t-il vivement de tactique et, avec la souplesse intellectuelle qu'on lui connaît, il eut vite fait de résoudre le problème.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué combien la participation à un scrutin dépend de l'acuité de la lutte entre partis. Si les comités électoraux et avec eux les journaux qui mènent le combat y mettent une ardeur mesurée, accomplissent leur peu délicate besogne sans la passion qui donne le change sur les intentions, le scrutin s'en ressentira et les électeurs viendront peu nombreux déposer dans l'urne le morceau de papier qui représente leur part de souveraineté. Quoi qu'on en dise les électeurs ne se passionnent pas pour des principes, mais uniquement pour des personnalités. Que pendant quinze jours la dispute batte son plein, que la violence haineuse des rhéteurs déborde, et alors, au sein de la population s'accomplit un travail analogue, la passion finit par vaincre la force d'inertie des masses et les entraîne vers les urnes.

Tout est là. Savoir vaincre l'indifférence du public par un échange d'injures savamment graduées. A ce moment les politiciens ressemblent à ces charlatans de carrefours rassemblant les badauds épars par un boniment saugrenu et fixant pour un moment l'attention générale. Et en avant la grosse caisse!

Il me souvient que l'élection la plus fréquentée, d'après la statistique électorale, fut précédée d'une belle bordée d'injures et d'invectives nonpareilles. Jamais portefaix ne s'agonisèrent avec un tel entrain; les mots de souteneurs et leurs synonymes de la classe des vertébrés aquatiques donnaient à la lutte un caractère de grandeur épique. Les partis se reprochaient réciproquement et non sans raison de se servir pour leur besogne électorale de tous les «*Louis*» et de tous les «*Alphonses*» disponibles. Ce fut un beau spectacle, bien fait pour entraîner un peuple qui se nourrit de mots. Ah, ah! le vote obligatoire n'était pas nécessaire.

Les électeurs hypnotisés marchèrent comme un seul homme et oncques ne vit plus le *Genevois* précociser l'emploi de cette mesure coercitive. Le remède était trouvé.

Pourquoi les grutliens lucernois n'essaieraient-ils pas ce moyen? Il est à la portée de toutes les bouches et de toutes les plumes. Mais, j'y pense, peut-être en ont-ils déjà usé et ...abusé?

L'excès en tout est un défaut.

Georges HERZIG.
